

## Certificat de Langue des Signes Française Appliquée - Niveau A1

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous domaines d'activité en lien avec le public Sourd Signant.**

Principalement utilisé dans le secteur sanitaire, social et médico-social, de l'animation, de l'enseignement et de l'interprétation-traduction

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : **136**

Code(s) ROME : —

Formacode : **15250**

Date de création de la certification : **01/03/2006**

Mots clés : **CLSFA**, **Sourds et malentendants**, **Langue des Signes Française**, **LSF**

### Identification

Identifiant : **4088**

Version du : **16/10/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer \(CECR\)](#)
- [CECR - Langue des Signes](#)
- [Arrêté du 13 décembre 2010 relatif au diplôme de compétence en langue des signes française](#)

Non formalisé :

- [Protection des langues des signes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe](#)
- [Enregistrement au réseau des CARIF OREF](#)
- [Urgences accessibles au public Sourd et malentendant, informations en LSF](#)
- [Les unités d'accueil et de soins en LSF dans les hôpitaux](#)
- [Enseignement de la LSF à l'école, au collège, au lycée](#)
- [Métier d'interprète et traducteur français/LSF et maîtrise de la LSF](#)
- [Master professionnel : Interprète français/langue des signes française](#)

Norme(s) associée(s) :

—

## Descriptif

### Objectifs de l'habilitation/certification

Le Certificat de Langue des Signes Française Appliquée de Steum, vise à certifier du niveau de Langue des Signes Française (LSF) en tant que langue seconde.

Il respecte le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe tout en étant ajusté aux spécificités de la LSF, du niveau A1 au niveau C1.

Le niveau A1 est celui d'un utilisateur élémentaire et correspond au niveau « découverte ou introductif ».

### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Niveau I • Master professionnel, domaine Lettres, Langues et Arts, Mention linguistique, Spécialité Enseignement et Formation en Langue des signes française • Master Linguistique spécialité Interprétariat en Langue des Signes • Master professionnel : interprétation français-langue des signes française (LSF) / LSF-français, mention : traduction et interprétation – domaine sciences humaines et sociales (SHS) • Master Sciences du Langage – Mention Sciences du Langage – Spécialité Traduction-interprétation Langue des signes française-français • Master mention Sciences du Langage Niveau II • Licence Professionnelle Education Technique Spécialisée et Médiation par le travail • Chargé de projet d'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap • Licence professionnelle - Domaine : Sciences Humaines et sociales : mention : intervention sociale, spécialité : enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire • Licence professionnelle Intervention sociale option enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire • Licence professionnelle Intervention sociale option intervenants spécialisés dans le domaine de la surdité (langue des signes) • Licence Sciences du langage (fiche nationale) Niveau III • DE Educateur spécialisé (DEES) • DE d'éducateur technique spécialisé • Enseignant-formateur de langue des signes française (DU) Niveau IV • Concepteur d'accueil « tourisme-loisirs et handicap » Niveau V • Assistant de vie dépendance et handicap • BEP Accompagnement, soins et services à la personne

### Descriptif général des compétences constituant la certification

Selon le CECRL, notre Certificat de Langue des Signes Française Appliquée (CLSFA) valide les compétences générales et communicatives langagières du niveau A1 au niveau C1 du candidat.

A l'issue du niveau A1, le candidat doit être capable de :

Répondre en Langue des Signes à des questions simples sur lui-même, l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a, et en poser.

Intervenir avec des énoncés simples en Langue des Signes dans les domaines qui le concernent ou qui lui sont familiers, et répondre également.

Produire des phrases et des expressions simples en Langue des Signes.

Le certificat CLSFA du Niveau A1 est délivré en cas de réussite au test d'évaluation de LSF. Celui-ci correspond au niveau de langue sélectionné par l'apprenant.

Le niveau A1 a pour objectif de pouvoir dialoguer simplement avec un Sourd.

### Modalités générales

En amont de cette certification, notre centre STEUM propose des formations aux niveaux A1 à C1 du CECRL.

Nos formations se déroulent en présentiel et directement en Langue des Signes Française par nos professionnels qualifiés.

Nos méthodes pédagogiques sont principalement actives favorisant une interaction productive entre les

Public visé par la certification

Tous publics

divers acteurs : stagiaires et formateurs

Le niveau A1 dit « Cycle Bienvenue » est composé de 2 modules de formation (LS01 et LS02), soit un total de 60h de formation en présentiel.

Nous proposons différentes modalités pédagogiques :

En stage intensif : 2 semaines consécutives à raison de 6h/jour, du lundi au vendredi.

Sessions mensuelles : 2 semaines distinctes réparties selon notre calendrier, à raison de 6h/jour, du lundi au vendredi.

Cours hebdomadaires : les mardis en soirée, d'une durée de 2h.

## *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

Le Certificat de Langue des Signes Française Appliquée de STEUM permet à toute personne de :

Pouvoir communiquer avec le public sourd signant, à titre professionnel et privé.

Valider un niveau linguistique correspondant au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues qui est le référentiel européen reconnu des professionnels.

Postuler à des offres ou de créer son emploi en lien avec le public sourd signant dans différents secteurs : sanitaire et social, animation, traduction-interprétation, culturel, enseignement, administration (secteur privé et public).

Valoriser ses compétences grâce à la fiabilité du CLSFA.

Répondre au besoin d'accessibilité et de communication du public sourd et des institutions.

Monter en compétences au sein de son établissement/entreprise.

Favoriser l'intégration au sein de la communauté sourde et développer ses qualités relationnelles et d'ouverture à l'autre.

### *Pour l'entité utilisatrice*

Améliorer la communication avec les locuteurs de LSF qu'ils soient salariés, agents, clients, usagers ou citoyens.

Identifier rapidement le niveau de langues du salarié, des nouveaux collaborateurs, des candidats en cas de recrutement et/ou sélection.

Améliorer la communication au sein des équipes mixtes (sourds/entendants) et favoriser la cohésion d'équipe.

Reconnaître les compétences et favoriser le maintien de l'engagement au travail des collaborateurs certifiés.

Crédibilité du CLSFA et de l'efficacité linguistique des certifiés sur le terrain.

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Aucun prérequis pour passer le test d'évaluation de langue des signes française.

Le certificat de LSF Appliquée s'adresse à tous, indépendamment de la situation, nationalité, profession, niveau d'études.

### *Compétences évaluées*

### Certificateur(s)

- Centre de formation STEUM

Selon le CECRL, notre Certificat de Langue des Signes Française Appliquée valide les compétences générales et communicatives langagières du niveau A1 au niveau C1 de l'apprenant.

Pour le niveau A1 :

Répondre en Langue des Signes à des questions simples sur lui-même, l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a, et en poser ;

Intervenir avec des énoncés simples en Langue des Signes dans les domaines qui le concernent ou qui lui sont familiers, et répondre également.

Produire des phrases et des expressions simples en Langue des Signes.

**Ces compétences sont évaluées via trois activités langagières :**

Compréhension (réception).

Expression orale (production - interaction).

Production enregistrée (enregistrement vidéo).

Elles permettent de mesurer :

La compréhension des mots familiers, des expressions très courantes concernant le locuteur, sa famille, son environnement concret, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement.

L'utilisation d'expressions et de phrases simples pour décrire son habitation et les personnes de son entourage.

La capacité à communiquer simplement si l'interlocuteur s'adapte et aide à reformuler.

La formulation de questions sur des sujets familiers ou sur ses besoins et la capacité à répondre à ces mêmes questions.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Niveau A1 du CECRL

La validité est Temporaire

Le CLSFA est valable pour une durée de 2 ans à compter de la délivrance de la certification. Toutefois, il peut être prolongé au delà de 2 ans si le candidat pratique quotidiennement la LSF en mettant son CV.

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation intitulée « Certificat de Langue des Signes Française appliquée - niveau A1 » est remise à chaque candidat ayant validé ce niveau. Elle est accompagnée d'un bulletin récapitulatif des points obtenus.

## Centre(s) de passage/certification

- Centre de formation STEUM

## Plus d'informations

*Statistiques*

Le centre de formation STEUM délivre environ 50 à 75 certifications par an du niveau A1 au niveau C1.

*Autres sources d'information*

<http://www.steum.com/evaluation/telsf/>